

Questions orales

M. Lang: Monsieur l'Orateur, c'est le député qui nage dans la confusion, pas le maire de Winnipeg qui aura probablement reçu de moi une lettre dans laquelle je lui dis à peu près ce que je viens de dire au député. La question a été étudiée à plusieurs reprises par le cabinet et par les comités intéressés, car on s'est efforcé d'examiner tous les facteurs pouvant justifier l'allocation de fonds supplémentaires à la ville de Winnipeg. On a conclu à la fin que le gouvernement fédéral ne contribuerait qu'au programme d'aide au transport urbain. La ville en a été informée.

● (1142)

Au sujet des questions locales ayant trait à l'environnement et du programme d'amélioration des quartiers, il peut évidemment s'agir de choses très importantes, mais j'ai adopté l'attitude en discutant avec les maires qu'il s'agit essentiellement de questions locales à décider par les provinces et la ville et que le gouvernement fédéral de devrait pas s'immiscer dans ces questions.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

LES BILLETS DE VACANCES GRATUITS OFFERTS AUX
FONCTIONNAIRES PAR CP AIR

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Peut-il confirmer si des fonctionnaires de la Commission canadienne des transports ont obtenu de CP Air des billets gratuits de vacances pour eux-mêmes et leurs familles et, dans l'affirmative, considère-t-il qu'il y a là en fait un grave conflit d'intérêts pour les fonctionnaires de la CCT qui régissent le transport aérien et les routes aériennes pour lesquelles se battent les transporteurs aériens?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas ce renseignement. Il faudra de toute évidence que je l'obtienne avant de pouvoir répondre à la question et émettre une opinion.

* * *

LES POSTES

LES BILLETS DE VACANCES GRATUITS OFFERTS AUX
FONCTIONNAIRES SUR CERTAINES LIGNES AÉRIENNES

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, j'espère que le ministre étudiera la question et en fera rapport à la Chambre.

J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Postes, si je le puis. Sait-il ou se renseignera-t-il pour savoir si des fonctionnaires de son ministère ont reçu des billets de vacances de lignes aériennes et, dans l'affirmative, pourrait-il dire à la Chambre si les directives émises par le premier ministre le 20 décembre 1976 ont été violées et quelles mesures il entend prendre puisque le ministère des Postes décerne à diverses lignes aériennes des contrats de livraison du courrier qui leur sont très profitables?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, autant que je sache, aucun billet n'a été accordé aux employés du ministère des Postes, et quant à moi, je pense que les directives du premier ministre ont été très clairement exposées l'autre jour. Chacun doit agir d'après sa propre conscience et décider s'il doit ou non les accepter.

[M. McKenzie.]

AIR CANADA

LE TRANSFERT DES OPÉRATIONS À LONDRES DE L'AÉROPORT
DE HEATHROW À CELUI DE GATWICK

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et découle de la décision prise par le gouvernement du Royaume-Uni en vue de demander à Air Canada de transférer ses opérations à Londres de l'aéroport de Heathrow à celui de Gatwick.

Vu que ce transfert aurait des conséquences économiques graves sur les opérations de la ligne aérienne, qu'il entraînerait des restrictions de la charge marchande et qu'il nuirait à la situation concurrentielle d'Air Canada par rapport aux autres lignes aériennes, et vu aussi qu'Air Canada est établi à Heathrow depuis 32 ans et que le déménagement bouleverserait le secteur de l'investissement et causerait des ennuis aux employés, le ministre peut-il dire quelles mesures le gouvernement a prises à ce sujet et s'il a protesté officiellement auprès du gouvernement du Royaume-Uni?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transport): Monsieur l'Orateur, nous avons clairement expliqué notre position au gouvernement du Royaume-Uni, et je me suis personnellement entretenu de la question avec M. Dell lors de son voyage au Canada il y a quelques mois. La ligne aérienne a aussi présenté des instances à ce sujet, de même que notre haut-commissaire lors de ses visites à Londres. Nous avons notamment fait état de certains des arguments invoqués par le député, de même que d'autres motifs importants pour lesquels Air Canada désire rester à Heathrow.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, le ministre a-t-il pu découvrir pourquoi les autorités britanniques ont décidé de faire déménager Air Canada de Heathrow à Gatwick plutôt qu'une autre ligne aérienne? Cela a-t-il quelque chose à voir avec l'intention de British Airways de demander l'autorisation d'établir des routes dans l'ouest du Canada ou bien cela provient-il du fait que le Canada est le pays le plus susceptible de se plier devant une telle décision, comme certains l'ont prétendu? Le ministre a-t-il pu déterminer pourquoi les autorités britanniques ont proposé ce déménagement?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, essentiellement le problème qui se pose au Royaume-Uni à cet égard, problème que je conçois facilement, c'est que l'aéroport de Heathrow est très encombré et que certaines installations devront être enlevées. C'est ce qui explique en grande partie pourquoi on a dû déplacer certaines sociétés aériennes.

Je n'irai pas jusqu'à affirmer que les motifs invoqués par le Royaume-Uni m'aient convaincu que les services d'Air Canada devraient être transférés ailleurs. Je pense qu'étant donné que nous atterrissons à Heathrow depuis de longues années, nous avons droit à plus de considération, d'autant plus qu'il n'est pas question de déplacer trois sociétés aériennes américaines qui y sont installées. C'est pourquoi, nous rejetons l'argument invoqué par le Royaume-Uni sur la nécessité de détourner la circulation. Cependant, je ne vois aucun lien direct entre cette question et l'implantation de la British Airways dans l'ouest du Canada.